

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Décision du 7 juin 2010 modifiant la décision du 11 mai 2010 portant nomination des représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès de la directrice des ressources humaines**

NOR : DEVK1015276S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu l'arrêté du 17 février 2009 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès de la directrice des ressources humaines ;

Vu la décision du 11 mai 2010 portant nomination des représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès de la directrice des ressources humaines ;

Vu la proposition de la FO,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 11 mai 2010 est modifié comme suit :

Parmi la liste des membres suppléants :

« M. Jean-François LEROUX » est remplacé par « Mme Sandrine ROBERT ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 7 juin 2010.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,*  
H. EYSSARTIER